

Boxe/Au terme de la phase aller du championnat interclubs/Entretien avec le président de la Ligue de l'Estuaire

# Olivier Moussavou : "Le niveau des boxeurs s'améliore"

Propos recueillis par MIKOLO MIKOLO  
Libreville/Gabon

Débutée le 19 janvier 2019, la phase aller du championnat interclubs de boxe de la Ligue de l'Estuaire s'est achevée le 13 avril dernier. A la salle nationale de boxe où nous avons rencontré, lundi dernier, le responsable de ladite ligue qui, tout en exprimant un sentiment de satisfaction, fait un bilan d'étape.

**L'union.** Quel est votre sentiment au terme de la phase aller du championnat interclubs de boxe qu'organise la Ligue de l'Estuaire dont vous êtes le président ?

**Olivier Moussavou :** Pour nous, c'est une grande satisfaction. Parce qu'on ne nous croyait pas capables d'aller jusqu'au bout de cette première étape. Treize journées, c'est long. Elles se sont bien passées dans l'ensemble. Nous n'avons pas eu trop de soucis aux plans sanitaire et sécuritaire.

**Comment avez-vous trouvé le niveau de la compétition ?**

- Progressivement, le niveau s'est amélioré. Au fil des journées, beaucoup de pugilistes qui n'arrivaient pas à boxer avec la garde, qui n'étaient pas rapides, se sont améliorés au bout de sept ou huit journées. Constat général : le niveau s'élève.

**Que pensez-vous de l'organisation des clubs ?**

- Nous avons, en gros, huit clubs qui se sont démarqués dans la structuration. Notamment les quatre premiers qui ont suffisamment de moyens par rapport aux autres équipes. Ce qui est intéressant, c'est que les clubs forment. D'où l'arrivée de nouveaux boxeurs qui progressent. Au niveau des différents encadrements techniques, il y a un travail qui se fait. C'est vrai qu'au départ, ce n'était pas ça.

**Certains clubs, vers la fin de cette première phase, ne présentaient plus des boxeurs. Comment expliquez-vous cela ?**

- Votre constat est réel. Nous avons les cas du boxing 105, du B.C Ighaba et du boxing club A.B.P.G. Ces trois clubs ont beaucoup plus de jeunes boxeurs en formation. Au départ, ils ont engagé des boxeurs, mais le niveau allant crescendo, ils ont eu peur d'engager les enfants qui peuvent connaître des soucis sur le ring. Un jeune boxeur face un adversaire aguerri, c'est souvent risqué. Pour un coup violent, on peut parler d'autres choses. Je me suis rapproché des présidents Tchoula (BC 105) et autres Nzaou Cassidy (B.C Ighaba) à cet effet. Tous forment mais, il faut leur lais-



Photo : Mikolo Mikolo/ L'Union

Olivier Moussavou, président de la ligue de boxe de l'Estuaire.

ser un peu de temps, même s'ils ont émis le vœu d'exister dans ce championnat. Peut-être qu'ils vont se relancer à la phase retour. Leur travail de formation n'est pas négligeable.

**Avez-vous une idée exacte du nombre de confrontations à la phase aller ?**

- Sur le ring, nous avons eu 143 combats. En scrutant toutes nos fiches, nous nous sommes rendus compte

que beaucoup de combats ont été gagnés sur tapis vert. Nous allons nous retrouver avec tous les clubs pour régler ce problème, afin que tous les points ne se gagnent que sur le ring.

**Quelque chose vous tient-il à cœur avant la reprise de la compétition ?**

- Surtout remercier la commission des juges-arbitres qui a su faire son travail avec beaucoup de professionnalisme. Sans ces techniciens, nous n'aurions pas eu de combats. C'est vrai qu'au début de la compétition, ils ont connu aussi quelques petits problèmes au niveau de certains combats. Mais, ces soucis ont été réglés en interne. Et aujourd'hui, on a moins de plaintes de la part des clubs.

Football/Ligue des champions

## Des demi-finales attrayantes

MM  
Libreville/Gabon

AU terme des quarts de finales palpitants qui ont vu l'Ajax Amsterdam (Pays-bas), Tottenham (Angleterre), Barcelone (Espagne) et Liverpool (Angleterre) se distinguer en éliminant respectivement la Juventus Turin (2-1, aller : 1-1), Manchester City (3-4, aller : 1-0), Manchester United (3-0, aller : 1-0) et Porto (4-1, aller : 2-0), place maintenant aux demi-finales. Lesquelles proposent des confrontations attrayantes, en heures gabonaises.

**Demi-finales aller :**  
• **Mardi 30 avril (20 h 00)** : Tottenham (ENG) - Ajax Amsterdam (NED)  
• **Mercredi 1er mai (20 h 00)** : Barcelone (ESP) - Liverpool (ENG)



Photo : D.R.

Mohamed Salah et Sadio Mané célèbrent leur qualification en demi-finale : Barcelone en ligne de mire.

**Demi-finales retour :**  
• **Mardi 7 mai (20H00)** : Liverpool (ENG) - Barcelone (ESP)  
• **Mercredi 8 mai (20h00)** : Ajax Amsterdam (NED) - Tottenham (ENG)

**N.B :** Finale, le 1er juin 2019 au stade Metropolitano à Madrid.

Ministère des Transports et de la Logistique  
CABINET DU MINISTRE  
N° 1426 /MTL/CAB.M/C.COM

**GABON/REGISTRE INTERNATIONAL DES NAVIRES**

Les Conventions sur la Haute Mer du 29 avril 1958 et sur le Droit de la Mer du 10 décembre 1982 prévoient que «*Tout Etat a le droit de faire naviguer des navires battant leur pavillon et chaque pays décide souverainement des conditions auxquelles il soumet l'attribution de sa nationalité, l'immatriculation des navires sur son territoire et les conditions nécessaires pour que ces navires puissent battre le pavillon national*».

Par l'effet de l'ordonnance n°11/2011 du 11 août 2011 relative au développement des activités maritimes et portuaires, ratifiée par la loi n°22/2011 du 24 février 2012, et du décret n°885/PR/MPITPHTAT du 4 novembre 2013 portant mise en place du registre international des navires, le **Gabon ouvre son pavillon à la libre immatriculation**, à l'instar d'autres pays tels que le Panama, le Libéria ou encore les Iles Marshall.

Porté par **Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** et coordonné par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Monsieur Julien NKOGHE BEKALE**, ce projet inscrit dans la Stratégie Maritime Intégrée du Gabon (SMIG) et adopté lors du Conseil National extraordinaire de la Mer du 8 mars 2017, est le fruit du Partenariat entre **l'Etat Gabonais** et le groupe Emirati **Inter Shipping LLCC**. Il consacre la diversification de l'économie maritime, à travers le développement des activités nouvelles.

Ce registre, appelé **Registre Bis** ou de **Libre Immatriculation**, est un Livre sur lequel seront immatriculés des navires de toutes nationalités du monde maritime international.

Sont concernés et ouverts à ce **Registre International Gabonais**, les navires de commerce armés au Long cours et au Cabotage international, certains types de navires de plaisance, surtout les navires de croisière ainsi que les navires de servitude, qui naviguent sur des routes maritimes où transitent plus de 10 Milliards de tonnes de marchandises par an.

Outre la promotion du Tourisme et la maîtrise du Fret de Transit Maritime, les avantages de l'ouverture du pavillon national à la libre immatriculation sont indéniables aux plans :

- **Economique** (diversifier, faire émerger une économie maritime et apporter les devises) ;
- **Social** (créer de nouveaux métiers connexes à l'immatriculation des navires et un corps des inspecteurs de la sécurité des navires) ;
- **Diplomatique** (positionner le Gabon au sein des organisations internationales du secteur maritime et faire flotter le drapeau dans les ports et les océans) ;
- **Institutionnel** (adapter la législation maritime gabonaise aux exigences de l'Administration maritime internationale et aux Conventions applicables) ;
- **Technique** (Equiper les services de signalisation maritime et de la Marine marchande en outils d'aide à la navigation, en systèmes informatiques appropriés, en unités nautiques et en moyens roulants).

Le lancement officiel des activités d'immatriculation au **Registre International Gabonais des Navires** aura lieu du 22 au 25 avril 2019 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Pour la mise en œuvre de ce projet, deux (2) Bureaux ont été ouverts en Inde et en Grèce, coordonnés par la Représentation de Dubaï.

Fait à Libreville, le 10 AVR. 2019

Le Ministre des Transports et de la Logistique

Justin NDOOUNDANGUYE  
MINISTRE